

Les 700 MHz rapportent 2,8 milliards d'euros à l'Etat

L'affaire aura été entendue en à peine deux jours. [Initiée hier](#) par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), la vente des fréquences 700 MHz par enchères ascendantes a pris fin ce mardi matin, a révélé *Le Monde*. Après dix tours de surenchères, les six blocs de 5 MHz duplex (2x5 MHz) ont été attribués au prix de 466 millions d'euros chacun. Soit un pactole de 2,796 milliards d'euros que les opérateurs devront verser à l'Etat pour avoir le droit d'exploiter la nouvelle bande de fréquences dédiées aux services mobiles.

Dans les détails, Free et Orange obtiennent deux lots chacun. Soit le maximum autorisé pour l'opérateur historique tandis que la filiale d'Iliad avait la capacité technique d'en obtenir un troisième. Mais, visiblement, pas la capacité financière ou stratégique d'investir plus de 1,4 milliard pour s'attribuer 15 MHz de bande passante supplémentaires. Il s'en contentera de 10 MHz, donc. SFR (Numericable-SFR) et Bouygues Telecom obtiennent un bloc chacun.

Largeur de bande réduite pour Free

A l'issue de cette opération, Orange disposera, selon nos calculs, de 89,6 MHz de largeur de bandes hertziennes agrégées sur l'ensemble des fréquences mobiles (700, 800, 900, 1800, 2100 et 2600 MHz en FDD), SFR de 82,6 MHz, Bouygues Telecom de 74,6 MHz, et Free de seulement 55 MHz. Une différence notable due à l'arrivée tardive du quatrième opérateur sur le secteur mobile et l'absence, de fait, de licences 800 MHz. Il restera à voir si cette largeur de bande permettra à la société de Xavier Niel de continuer à s'imposer sur un marché où la consommation exponentielle des données nécessite toujours plus de spectre. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de l'attribution des licences 700 MHz qui pourrait pousser le marché à reprendre sa concentration.

De par leurs basses fréquences, les 700 MHz ont une grande portée d'émission et une meilleure diffusion à l'intérieur des bâtiments ce qui devrait réduire le besoin de déploiement des infrastructures en nombre de sites comparés aux fréquences hautes (2100 et 2600 MHz). D'où leur appellation de «fréquences en or» au-delà de leurs capacités à remplir les caisses de l'Etat. Sur ce point, et à titre de comparaison, les fréquences 800 MHz avait rapporté plus de 2,6 milliards d'euros en 2011 sur trois opérateurs ([plus de 3,5 milliards](#) avec les licences 2600 MHz attribuées dans la foulée).

Éviter la surenchère

Les enchères 700 MHz ne sont cependant pas tout à fait terminées. Les opérateurs doivent maintenant se positionner sur la bande de fréquence 700 MHz (entre 703-733 MHz et 758-788 MHz pour les débits montants et descendants) selon leurs préférences. Là encore, l'opération se fait par enchères avec la priorité accordée au plus offrant. Les intéressés doivent se prononcer avant jeudi midi.

Au final, l'opération pourrait donc rapporter un peu plus de 2,8 milliards d'euros à l'Etat, soit quelque 300 millions supplémentaires par rapport au prix de réserve. Un maigre complément qui dénote de la volonté des opérateurs d'éviter la surenchère dans les dépenses d'achat des licences alors qu'il leur restera ensuite à investir dans le déploiement du futur réseau porté par les 700 MHz. Lesquelles ne seront exploitables à l'échelle nationale qu'en juin 2019. Les 700 MHz devraient en toute logique constituer le support de la future 5G.

[Article mis à jour le 18/11.]

Lire également

[Les enjeux techniques et stratégiques des enchères sur le 700 MHz](#)

[Les 700 MHz, de belles fréquences pour Orange](#)

crédit photo © hin255 - shutterstock